



RECYCLAGE AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ ET ASSISTANCE À PERSONNES (REC SSIAP 1)

Si vous êtes détenteur du diplôme SSIAP 1, vous êtes dans l'obligation de mettre à jour vos compétences et vos savoirs tous les 3 ans pour être en règle avec la législation.

OBJECTIFS

Le principal but du REC SSIAP 1 est de remettre à jour l'ensemble des compétences acquises lors de votre formation initiale et d'identifier les éventuels points pouvant poser souci. Il s'adresse exclusivement aux professionnels détenant le diplôme SSIAP 1, ayant exercé leur activité pendant plus de 1607 heures sur 3 ans et approchant de la date de fin de validité de leur diplôme. Vous serez renseigné sur les nouvelles réglementations, l'évolution des moyens d'extinction et des exercices de mise en pratique des techniques vous permettront d'être opérationnels dès votre reprise de poste.

DURÉE

Durée : 2 jours

ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :
ppillot@fondationcos.org

PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- CSP, CPF, devis..

PRÉREQUIS

- Être titulaire du SSIAP 1 en cours de validité
- Être titulaire du SST ou PSE 1 en cours de validité ou PSC1 en cours de validité
- avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les derniers 36 mois (attestation de l'employeur)

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation éligible au CPF ou sur devis pour les autres publics

PROGRAMME

L'enseignement REC s'articule autour de 3 grands axes visant à revoir les comportements à adopter en cas de sinistres ainsi que les dernières évolutions en matière de réglementation.

Prévention

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public

Moyens de secours

- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

Mises en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes :
 - fumées, incendie
 - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - protection individuelle
 - levée de doute...
- L'utilisation des moyens de communication mobiles

Évaluation de la formation

- Attestation de formation

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

CONTACT

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF Nanteau-sur-Lunain
2 rue des arches,
77710 Nanteau-sur-Lunain
01 64 45 18 03
ppillot@fondationcos.org

REJOIGNEZ-NOUS :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF



La certification qualifiée a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes
ACTIONS DE FORMATION | BILANS DE COMPÉTENCES | ACTIONS
PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE